



Négociation d'un APC, un dialogue de sourds

Bulletin 04 Mai 2024

Le résultat d'un sondage mené auprès des salariés, hors PNT, a clairement indiqué à l'UNSA Aérien la conduite à tenir. Vous êtes 59% à nous dire que vous ne voulez pas de la signature d'un APC.

L'actionnaire majoritaire, sous les conseils avisés (ou pas) d'un certain cabinet d'expertise veut poser ses conditions, au détriment du porte-monnaie du salarié, cela s'apparente à du chantage.

Les salariés ont dit non ça sera non!

Chacun prendra ses responsabilités. La nôtre est de faire respecter la voix du salarié.

Ce partenaire avait parfaitement la possibilité de nous accorder cet apport financier supplémentaire sans conditions, reconnaissant ainsi notre dur labeur et notre implication de tous les jours au bon fonctionnement de l'entreprise. Pour rappel, ce chiffre d'affaires record n'est pas arrivé là tout seul.

L'UNSA Aérien a envoyé plusieurs courriers à la direction générale et à ce jour aucune réponse de leur part. Du mépris pour les salariés que nous représentons ?

Dans ces différents courriers nous leur avons demandé :

- de ne pas conditionner cet apport financier,
- de réparer les erreurs de gestion de cette entreprise,
- de nous laisser du temps pour regagner mutuellement confiance,
- de nous présenter un nouveau projet où le salarié retrouverait tout ce qu'il pourrait concéder dans un cadre clairement établi,
- de ne pas être les fossoyeurs de cette magnifique entreprise.

Aucun nouveau projet, fédérateur et acceptable, n'est arrivé sur la table des négociations. La direction a refusé de prendre en considération les propositions d'économies de l'UNSA AERIEN. Pire, elle nous glisse comme si de rien n'était lors de cette dernière réunion qu'elle envisage d'étendre cet APC, non négocié, au delà des 2 ans prévus. Elle maintient des mesures inacceptables ayant des conséquences sur toute la carrière des salariés et même au delà pour sa retraite.

Nous sommes donc au regret de vous annoncer qu'au 3 mai **aucun accord n'a été trouvé.**

De nombreux salariés sont prêts à aider leur Entreprise à hauteur de leurs moyens et sous forme d'avance mais sous conditions que des modifications structurelles soient rapidement engagées (ou que les dysfonctionnements internes soient vite résolus) et que des contrôles réguliers soient mis en place.

Le Préfet nous propose une rencontre en Préfecture ce dimanche 05 Mai à 17h.